# Environnement : gestion des déchets PROMEO

QHSE 05/12/2025

# Public et prérequis

Salarié en contrat de professionnalisation ou en formation continue

Titulaire d'un BAC + 2 qu'il relève du domaine technique ou scientifique ou disposer d'une expérience significative dans une activité de gestion des nuisances environnementales

# Les objectifs

Connaître la réglementation relative à la gestion des déchets, de l'eau, de l'air, du bruit, des sols pollués et de l'énergie

Acquérir des notions techniques relatives à la gestion de l'environnement (ex. traitement de l'eau, caractérisation des nuisances sonores)

Comprendre le changement climatique et les enjeux énergétiques

Connaître la fiscalité environnementale (TGAP, redevances eau, TIC...)

# Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

## Validation et certification

Attestation de formation

# Outils pédagogiques

Plateforme e-learning EASI.

Ateliers didactiques représentatifs des ateliers industriels.

Salles de formation.

## Contenu de la formation

#### Gestion des déchets

Définitions, nomenclature déchets

Réglementation générale (ex. registre déchets, BSD...)

Réglementations spécifiques (ex. emballages, huiles usagées, DEEE, DASRI...)

Règlementation liée au transport, négoce et courtage des déchets

Règles de stockage des déchets

Responsabilités de l'entreprise

Techniques d'élimination

#### Gestion de l'eau

Origine des rejets, principaux polluants Consommation et suivi

#### **RÉFÉRENCE**

**QHSE0029** 

#### **CENTRES DE FORMATION**

#### **Amiens**

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

#### ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Procédés d'épuration

Réglementation (ex. valeurs seuils / critères à respecter)

#### Gestion de l'air

Principaux polluants, procédés de traitement

Réglementation générale et spécifique (ex. valeurs seuils/critères à respecter, bilan des émissions de gaz à effet de serre, fluides frigorigènes...)

#### Gestion du bruit

Caractérisation des nuisances Réglementation (ex. arrêté du 23 janvier 1997)

### Gestion des sols pollués

Contexte et définitions Réglementation Surveillance, procédés de traitement

#### Gestion de l'énergie

Sources d'énergie et enjeux énergétiques (ex. changement climatique...) Notions de base (ex. terminologie, suivi, techniques d'économie d'énergie...) Réglementation (ex. audit énergétique, CEE...)

#### Fiscalité / Déclarations

Principe de pollueur payeur TGAP, Redevances eau, fiscalité des énergies Déclarations (ex. GEREP, GIDAF...)

Tout au long de la formation : focus sur l'arrêté préfectoral d'une l'entreprise

## Modalité d'évaluation

Évaluation des acquis réalisée tout au long de la formation au travers de mises en situations et exercices

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88